



## **CONSEIL de QUARTIER SERVEL – BEG LEGUER**

6<sup>ème</sup> réunion publique

16 mars 2012 - 20h30 - Maison de quartier de Beg Léguer

### **Etaient présents :**

- une quarantaine d'habitants et le bureau présidé par Jacqueline COUPIER
- la municipalité : Bernard TREMULOT élu-référent ;
- services municipaux : Magalie RENON, service Enfants-Jeunesse ; Yvan FOLLEZOU, directeur des services techniques; Alan DIVERRES, directeur adjoint des services techniques; Anaïs ALASSEUR, chargée de mission.

### **Avant-propos**

Site internet de la ville de Lannion : Anaïs Alasseur rappelle qu'il est possible de recevoir les newsletters et de consulter les comptes-rendus des précédentes réunions du conseil de quartier.

[http://www.ville-lannion.fr/page\\_demolocale\\_monquartier\\_begleguerserval\\_menu4.html](http://www.ville-lannion.fr/page_demolocale_monquartier_begleguerserval_menu4.html)

[http://www.ville-lannion.fr/inscription\\_newsletter.html](http://www.ville-lannion.fr/inscription_newsletter.html)

### **L'ordre du jour :**

- Présentation des activités proposées par le service enfance jeunesse de la ville de Lannion
- Projet de la maison de quartier de Serval : méthode de travail envisagée (état des lieux , participation des habitants ....)
- Présentation du projet d'aménagement de la pointe de Beg-Léguer (Mez an Aod)
- Point avec le groupe de travail constitué autour des transports en commun.
- questions diverses.

- **Service Enfants-Jeunesse de Lannion**

Magalie RENON présente les activités proposées par le service enfance/jeunesse de la ville (accompagnement à la scolarité, loisirs en périodes scolaires et/ou pendant les vacances). Le public visé est celui des adolescents, en fonction des tranches d'âge (enfants autour de 10 ans, enfants de 11 à 14 ans, enfants de plus de 15 ans).

Les questions plus particulières des jeunes habitant Beg Leguer sont abordées :

- Problème de déplacement des ados de Beg-Leguer vers le local « Maison des jeunes » qui se situe à Kerhuel
- Besoin d'un encadrement ou contribution des parents pour le covoiturage
- Demande d'installation d'un panneau de basket dans un lieu à définir, lieu pouvant servir de lieu de rassemblement des jeunes du quartier

Pour ce qui est d'une rencontre entre ados, parents et service Enfant-Jeunesse, un message a été envoyé en novembre 2011 et une liste de 10 personnes intéressées serait disponible.

- **Projet de maison de quartier de Serval**

Le projet, qui est dans le programme de l'équipe municipale, est présenté par Bernard TREMULOT.

La future maison de quartier sera localisée au bourg de Serval, et ne sera en aucun cas utilisée comme salle des fêtes. L'aménagement du bourg aux abords de la future salle est associé au projet de salle.

La première phase en ce jour consiste à présenter la méthodologie du projet.

D'ici au prochain Conseil de Quartier (22 juin 2012), une définition des besoins sera faite (bilan de l'occupation des locaux actuels, rencontre avec les associations utilisatrices, dont la liste exhaustive a été établie par Anaïs ALASSEUR, diagnostic en marchant...). Tous ces éléments permettront de réaliser un cahier des charges qui sera présenté en Conseil de Quartier de fin d'année. Ensuite, la consultation d'architectes sera lancée avec pour objectif un démarrage des travaux à l'automne 2013.

Questions du public :

- Les besoins de toutes les associations seront-elles prises en compte ? (3 sites : Serval, Beg-Leguer, Centre aéré )

Réponse : Oui, une complémentarité d'utilisation entre les trois sites sera prise en compte

- La gestion des salles sera toujours du ressort des affaires culturelles
- L'équipement sera une construction neuve et s'articulera avec les locaux en pierre existants (salle des Restos du Coeur).

- **Aménagement de la pointe de Beg-Leguer**

Ce point a été évoqué à plusieurs reprises dans de précédentes réunions. Le constat a été fait de la nécessité d'une réappropriation des lieux par les Lannionnais et par les promeneurs. Sur ce constat les services de la ville et le conservatoire du littoral travaillent à

un nouvel aménagement du site. Monsieur FOLLEZOU présente les grandes idées du projet.

Le périmètre à aménager va du haut du Beg Hent jusqu'au phare de Beg-Leguer. L'aménagement proposé serait du même type que celui déjà réalisé à « Goas-Lagorn », site « Natura 2000 ». Les cheminements seraient réhabilités ou revus. Les pruneliers, qui par endroit forment un taillis important, étouffent les autres espèces végétales. Auparavant, ces endroits étaient des prairies. On peut imaginer de leur redonner cette fonction, l'entretien pouvant être assuré en partie par un troupeau. On doit aussi prendre en compte la présence de nombreux blockhaus (certains servant d'abris aux chauves-souris). Il est aussi envisagé un réaménagement du parking, avec un accès restreint en hiver.

L'étude, la recherche de financeurs et la réalisation proprement dite prendront sans doute deux à trois ans.

Proche de ce lieu, les participants font remarquer que la visibilité au panorama est complètement obstruée par des arbres (ceux-ci étant sur un domaine privé).

- **Transports en commun**

Le groupe de travail « transports en commun » a besoin de se renforcer pour pouvoir avoir le point de vue d'un maximum de personnes. Une liste d'inscription est mise à disposition du public.

La ligne B du réseau « TILT » Serval – Collège Coppens a des horaires plus fréquents, mais s'arrête au bourg de Serval.

Néanmoins, un service de navette express à la demande existe pour desservir Beg-Leguer

- **Questions diverses**

Voies cyclables : Les services techniques ont saisi le projet de voies cyclables de Serval à Beg-Leguer ;

Voirie : La chaussée est très dégradées à la suite des travaux d'assainissement du chemin du Moulin à Vent à BEG-LEGUER et à Kerbanalec.

Carrefour de Serval - Route de Trébeurden : Cette route est co-gérée par le conseil général. Des projets existent pour améliorer la sécurité dans ce secteur (passages protégés, « tourne à gauche » au champ Blanc)

Estimation de la population de Beg-Leguer. La détermination de ce nombre est compliquées, les sources étant diverses et n'ayant pas toutes les mêmes références. Une évaluation pourra être faite sur les listes électorales du bureau de vote de Beg-Leguer, ou comptage des enfants fréquentant l'école de Serval

Containers de tri sélectif : Situés à Beg-Leguer et au bourg de Serval. D'une manière générale, il faudrait rajouter un container pour le tout-venant. Ces containers sont gérés par LTA.